

REGLEMENT

EPREUVES DU 7 JUILLET 2007 :

- **Parcourir 100 Km** à pied, style libre, dans un délai maximum de 20 heures (durée maximum de couverture des 50 premiers kilomètres : 10 heures). Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans.

- **Parcourir 75 Km** à pied, style libre, dans un délai maximum de 16 heures . Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans.

-**Parcourir 50 Km** à pied, style libre, dans un délai maximum de 10 heures. Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories espoirs, seniors et vétérans.

- **Parcourir 25 Km** à pied, style libre, dans un délai maximum de 6 heures. Ouverte aux femmes et aux hommes des catégories JUNIORS, espoirs, seniors et vétérans.

CIRCUIT :

CHÂTEAU-CHINON LE CHATZ ARLEUF LE CHATELET CHÂTEAU CHINON soit une boucle mesurée (mesurage FFA 2006) de 25 km à effectuer une, deux, trois ou quatre fois en fonction de la distance initialement choisie.

ACCOMPAGNATEURS :

- Les vélos partiront « en convoi » 15 minutes avant le début des épreuves afin de laisser la course s'étirer un peu et attendront au pont d'Yonne (soit 3 km après le départ) **Les bicyclettes utilisées seront munies d'un éclairage conforme aux spécifications du Code de la Route..** Les suiveurs munis d'un dossard auront accès à tous les ravitaillements. Ils auront aussi le tee-shirt de l'épreuve en souvenir.

ENGAGEMENT :

La participation à la course est de :

- 25 € pour un coureur des 100 Km inscrit avant le 04/07/2007, majorée de 5 € après .
- 22 € pour un coureur des 75 Km inscrit avant le 04/07/2007, majorée de 5 € après .
- 20 € pour un coureur des 50 Km inscrit avant le 04/07/2007, majorée de 5 € après
- 12 € pour un coureur des 25 Km inscrit avant le 04/07/2007, majorée de 5 € après .
- 10 € pour un accompagnateur vélo (sans majoration)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION PAR COURRIER : 4 JUILLET 2007

- Inscription sur place possible avec majoration de 5 € pour les coureurs.
- Une confirmation de votre inscription vous sera envoyée par mail jusqu'au 5 juillet 2007 ou courrier postal jusqu'au 1 er juillet 2007.

ASSURANCE

- **Club organisateur** : l'ACM est couvert par une police d'assurance en responsabilité civile souscrite auprès de AXA.
- **Les licenciés F.F.A** : bénéficient des garanties accordées par l'assurance individuel accident lié à leur licence.
- **Autres concurrents** : il leur incombe de s'assurer personnellement.

SECURITE

Les coureurs et accompagnateurs devront impérativement respecter le Code de la Route et notamment en ce qui concerne l'éclairage nocturne. Tout au long du parcours, les signaleurs, gendarmes veilleront à votre sécurité et au bon respect des règles énoncées. Le circuit essentiellement sur de petites routes demeure ouvert à la circulation.

NOTE D' INFORMATION IMPORTANTE : Les organisateurs et les différents services de sécurité de l'épreuve ont constaté qu'un certain nombre de coureurs et accompagnateurs ne respectaient pas les règles de sécurité durant la nuit : défaut d'éclairage, signalisation peu visible ETC

LES CONTREVENANTS POURRONT ETRE MIS HORS COURSE EN CAS DE NON RESPECT DE CES REGLES DE SECURITE

CERTIFICAT MEDICAL ET LICENCE:

Conformément aux règles de la F.F.A 2007 pour les Courses Hors Stade (Chapitre 1, Paragraphe A, Article 4 : Certificat Médical), les obligations des concurrents sont les suivants :

- **Licenciés** :joindre obligatoirement une photocopie certifiée de la licence sportive pour la saison en cours, si l'obtention de cette dernière a demandé un certificat médical pour la pratique sportive en compétition, ou certifiée conforme par le coureur lui-même.

- **Autres concurrents** : joindre obligatoirement un certificat médical certifié conforme, datant de moins d'un an (ou photocopie certifiée par le coureur lui-même) indiquant la non contre-indication du sujet à la pratique sportive en compétition.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA EFFECTUÉE SANS CERTIFICAT MÉDICAL

HANDISPORTS

Epreuves ouvertes aux handisports, la boucle n'empruntant que des routes goudronnées. Un classement particulier sera effectué.

DEPARTS- ARRIVEES

- **Pour les épreuves** de 100 et 75 kil. : 6 heures devant la MJC de Château Chinon

- **Pour les épreuves** de 50 et 25 kil. : 8 heures devant la MJC de Château Chinon

ARRIVEES : Même lieu sous arche du Conseil Général de la Nièvre.

RAVITAILLEMENTS / ÉPONGEAGES

Postes de ravitaillement et d'épongeage tous les 5 Km environ (un peu moins en réalité).

SAUTS DE PUCES ET VOITURES SUIVEUSES SONT INTERDITS

Pensez au bien être des coureurs. Respectez l'environnement préservé du Morvan...

SOINS

Les moyens mis en oeuvre comprennent autour d'un médecin urgentiste un pôle médical répartis en deux gros postes que sont Château Chinon et Arleuf. Des secours et personnels médicaux effectuent en continu en véhicules motorisés des rotations sur le circuit.